



Rapport 2012

Développement Durable



www.capi-agglo.fr

CAPI
L'AGGLO

ÉDITO

Le développement durable est devenu un enjeu majeur de notre société. L'épuisement des ressources, le dérèglement climatique, le développement des inégalités, l'augmentation des pollutions, ... touchent tous les territoires. Dans ce cadre, les collectivités ont un rôle essentiel à jouer dans la conception d'un espace garantissant un équilibre entre les sphères environnementales, économiques et sociales. C'est pourquoi, les élus de la CAPI en ont fait le fil conducteur du plan de mandat.

Dans ce contexte, nous nous mobilisons depuis plusieurs années pour faire de notre territoire un espace de vie dynamique entre ville et nature. En effet, de la protection des espaces naturels à la diminution des pollutions, nous cherchons à apporter un environnement de qualité aux habitants. Cependant, la conception du territoire qui a permis de conserver un cadre de vie agréable engendre une forte dépendance à la voiture individuelle et un déséquilibre dans l'organisation des activités.

« C'est pourquoi, nous devons relever le défi d'un territoire adapté aux évolutions climatiques et à l'épuisement des énergies fossiles. Dans l'aménagement, nous devons affirmer une ambition forte d'un territoire intégrant les enjeux du développement durable. »

Nous nous préoccupons également de garantir la cohésion et l'échange entre les habitants de notre territoire, mais aussi l'accès de tous aux services. Nous nous attachons à développer des projets afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants du territoire, en prenant en compte la précarité énergétique ou encore l'accès au logement. Ces enjeux sont des défis de long terme qui ne peuvent être menés qu'avec l'ensemble des acteurs du territoire dans un système participatif.

Tous ces engagements se concrétisent dans les politiques que nous menons. A travers le Programme Local de l'Habitat ou le Plan de Déplacement Urbain, par exemple, nous menons des programmes ambitieux et de long terme pour répondre aux enjeux du développement durable. Mais, c'est notre engagement dans un Plan climat qui concrétise notre volonté d'avancer sur les questions climatiques et énergétiques, qui semblent incontournables aujourd'hui. Le plan d'actions en cours de finalisation permettra d'engager dès maintenant des actions concrètes pour adapter notre territoire.

« Dans un souci d'exemplarité, nous avons concentré nos efforts sur l'intégration du développement durable dans le fonctionnement et le patrimoine de la CAPI. »

En effet, nous nous attachons à améliorer les conditions de travail et le maintien dans l'emploi des agents. Nous prenons également en compte les aspects environnementaux dans le fonctionnement comme dans les bâtiments ou réseaux. Nous souhaitons ainsi montrer qu'il est nécessaire et possible d'intégrer les différents aspects du développement durable pour faire de la collectivité une structure exemplaire.

Ce rapport présente ainsi, les actions engagées ou mises en œuvre par la CAPI durant l'année qui vient de s'écouler. Il fait suite au premier rapport construit en 2011. Vous pourrez prendre connaissance des projets menés tant sur les politiques publiques que sur le volet interne. De plus, au regard de ces avancées, des perspectives ont été fixées afin de poursuivre les objectifs de la politique développement durable. Ce travail de perspectives a été mené en transversalité avec l'ensemble des services lors d'ateliers. Ce document n'est pas seulement un recueil de projets mais se veut également être un outil de partage et d'évaluation pour avancer tous ensemble, afin de relever le défi d'un développement durable de notre territoire.

JEAN PAPADOPULO,
Vice-Président Développement Durable CAPI

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

SOMMAIRE

> Notre politique de développement durable	04
> Nos compétences	04
> Nos démarches transversales de gouvernance	06
> Nos actions de sensibilisation au développement durable	08
> AXE 1 Intégrer en amont la préservation et la valorisation de la biodiversité, des milieux et des ressources	09
> AXE 2 Articuler urbanisme, habitat, mobilité et équilibre des espaces dans un objectif notamment de lutte contre le changement climatique et de protection de l'atmosphère	11
> AXE 3 Renforcer le développement économique par l'innovation suivant des modes de production et de consommation responsables	14
> AXE 4 Rechercher l'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations	17
> AXE 5 Devenir une collectivité exemplaire en intégrant en interne les enjeux du développement durable	21
> Synthèse	25
> Glossaire	27

> NOTRE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

De la ville nouvelle à l'agglomération durable

Le développement durable se définit comme un développement respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, garantissant l'efficacité économique, et prenant en compte l'épanouissement de tous les êtres humains, à travers la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, contre les exclusions et la recherche de la cohésion sociale et de l'équité.

La CAPI s'est engagée à prendre en compte dans ces 5 axes stratégiques les objectifs d'un développement durable de son territoire tout en garantissant également des principes d'actions alliant participation, démocratie, transparence, transversalité et amélioration continue.

Au regard des principaux enjeux de son territoire, qui sont :

- le développement économique,
 - l'aménagement,
 - la qualité de l'eau,
 - les transports alternatifs et la mobilité
 - l'accès à l'emploi et à la formation,
 - l'équité sociale et solidarité,
- la CAPI cherche à apporter des solutions durables et efficaces.

> NOS COMPÉTENCES

Le développement durable, fil rouge des politiques publiques

La CAPI dans ses domaines de compétences (rôles et missions qui sont les siennes) cherche à mettre en œuvre les principes du développement durable. Elle en a fait le fil conducteur de ses politiques et missions de services publics pour répondre aux enjeux de demain et garantir une plus grande efficacité de son développement.

Que se soit directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses délégataires, prestataires ou partenaires publics et privés, sur son propre fonctionnement ou dans ses politiques publiques, la CAPI intervient à plusieurs échelles dans la mise en œuvre du développement durable.

Elle mobilise des partenariats à l'échelle territoriale la plus pertinente (Pôle métropolitain, Grand Projet Rhônes-Alpes, Plan Climat Energie Territorial, les quartiers prioritaires de la politique de la ville, ...) et intervient dans le quotidien des habitants et des entreprises mais aussi pour préparer l'avenir sur des questions prospectives.

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

4 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
 - Politique de la Ville

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Aménagement des sites propres pour transports en commun
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
 - Action sociale d'intérêt communautaire

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
 - Assainissement
 - Eau
- Éclairage public et feux tricolores
- Sécurité incendie

➤ NOS DÉMARCHES DE GOUVERNANCES TRANSVERSALES



Le GPRA

La CAPI soutenue par la Région dans le cadre de la politique des Grands Projets structurants Rhône-Alpes, développe un projet de structuration et de développement d'excellence autour de la construction durable (enveloppe du bâtiment, usages et assemblages). Ce partenariat est concrétisé par un Protocole d'accord qui décrit l'engagement du territoire, son ambition, son organisation, et le plan d'actions avec les modalités financières correspondantes, pour une durée de cinq ans (2011-2015). Une des premières concrétisations est la création d'ASTUS construction (plateforme technologique).

Le Pôle métropolitain

En 2012, le Pôle métropolitain a été créé et a pris le relais de la coopération métropolitaine. Ainsi, une assemblée d'élus métropolitains a été mise en place. Une équipe technique en partie mutualisée avec les ressources humaines des EPCI membres, anime et coordonne les actions et projets d'intérêt métropolitain dans les domaines des transports, de l'économie, de l'aménagement et de la culture.

Le Plan Climat Energie Territorial (PCET)

Volet territoire

Suite au diagnostic territorial (bilan des émissions de GES* et étude de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique), 10 **ateliers thématiques** se sont tenus sur le territoire des 3 EPCI (CAPI, Vallons de la Tour et Collines du Nord Dauphiné) afin de faire émerger des propositions d'actions. L'origine des participants est variée : les services des intercommunalités, des associations, des structures privées ou publics ont constitué ces groupes de travail. Puis, **le comité d'orientation** qui regroupe 25 structures du territoire a été sollicité pour émettre un avis sur l'ossature du programme d'actions. L'ensemble de cette phase est inscrite dans le Livre Blanc du Plan Climat.

Ensuite 10 **ateliers techniques** se sont penchés plus précisément sur l'opérationnalité des actions.

Enfin, **le forum du 1^{er} décembre** a été la dernière étape avant la mise en œuvre du programme d'actions. Il visait à partager ce 1^{er} programme d'environ 40 actions et confirmer les bases de la

coopération à travers une charte partenariale. Ce Forum marquait aussi le lancement du défi Familles à Energie Positive dans lequel de nombreuses personnes sont impliquées.

Volet interne

Suite au bilan carbone réalisé en 2011 qui comptabilisait les émissions de gaz à effet de serre de la CAPI (dans son fonctionnement et son patrimoine), **le premier programme d'actions internes** s'articule sur 5 thématiques :

- **Sensibilisation et communication,**
- **déchets,**
- **déplacements,**
- **eau et assainissement,**
- **énergies.**

Acté en septembre 2012, le programme d'actions sera mis en œuvre sur les deux ans à venir. Le groupe d'ambassadeurs joue un rôle essentiel dans son pilotage et sa communication. Le plan d'actions aux « CAPIthèmes 2012 » a été présenté lors **d'ateliers et un guide éco-gestes a été remis à chaque agent**. De plus animé un stand développement durable a été organisé lors du dernier don du sang CAPI.



* : Mots ayant un renvoi au glossaire

➤ NOS ACTIONS DE SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Parce que le développement durable est l'affaire de tous, la CAPI sensibilise les habitants du territoire aux pratiques éco-responsables sur différentes thématiques.

En 2012, elle a :

- Participé à **la semaine du développement durable** (du 1^{er} au 7 avril) en relayant les animations communales et en proposant diverses visites : station d'épuration, logements sociaux neufs et réhabilités, ... et en **organisant un challenge développement durable** pour les associations leur permettant de monter un projet en lien avec le développement durable.

Elle a attribué un prix de 1500 € réparti entre les trois lauréats : Mon Bio Panier, Et Colegram et Avenir XV.

- Organisé la **3^{ème} rencontre des CME* en lien avec le PCET*** : 5 ateliers scientifiques, ludiques et pédagogiques ont été proposés sur le thème de l'effet de serre et du climat, de l'éco-consommation, des énergies, des transports et de l'eau. Les ateliers comprenaient des

expérimentations, des réflexions ou des jeux de rôles. Les enfants ont alors été sensibilisés à ces thématiques et aux compétences de la CAPI qui s'y rapportent.

- Conçu **le programme de la médiathèque à Bourgoin-Jallieu « La Terre Allant Vert »** (d'octobre à décembre) avec une conférence sur les énergies renouvelables de Paul Mathis, une autre avec Lydia et Claude Bourguignon sur la préservation des sols cultivés, une conférence sur la pollution de nos rivières, des ateliers de valorisation des anciens livres et des ateliers de fabrication d'hôtels à insectes.

- Participé et **aidé financièrement à l'organisation du Festival Solidaire Nord-Isère** pour permettre au plus grand nombre de découvrir l'économie sociale et solidaire sous toutes ses formes (marché, jeux, ...).

- Participé à **la semaine de réduction des déchets** (du 17 au 25 novembre) en relayant les animations proposées par les communes et en proposant une démonstration de l'éco-

digesteur, une formation sur la mise en œuvre d'un éco-événement, un pôle d'animation autour de la récupération, notamment des vélos et des vêtements.



* : Mots ayant un renvoi au glossaire



AXE 1

INTÉGRER EN AMONT LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Dans le cadre de ses compétences protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie et eau et assainissement, la CAPI, accompagnée par le département de l'Isère, identifie des espaces naturels remarquables et assure la coordination et la mise en œuvre des programmes de protection et de valorisation desdits sites. Elle mène également des actions de préservation de la ressource en eau qu'il convient de suivre et pérenniser. Sur la thématique déchets, une vision intercommunale se construit pour mettre en œuvre des projets de réduction et de valorisation.

Préserver et valoriser la biodiversité et les milieux

La pression devient de plus en plus forte sur les espaces naturels, il convient alors de les protéger et les préserver ainsi que les espèces qui y vivent, pour enrayer la perte de la biodiversité.

Actions 2012

Territoire périurbain, la CAPI dispose d'espaces naturels regorgeant de biodiversité à protéger. Dans le cadre de sa compétence environnement et cadre de vie, elle a obtenu la **labellisation « Espaces Naturels Sensibles »** en 2012, du site Etang de Fallavier/vallon du Layet sur Villefontaine et Saint-Quentin-Fallavier. Elle a piloté la conception du **plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Saint-Bonnet qui prévoit sur 5 ans 746 000 € en animations, études et aménagements**. Dans le même cadre, le **sentier pédagogique du golf** est en cours de

réalisation. Les ruches ont été installées et 25kg de miel ont déjà été produits et vendus.

PERSPECTIVES

- Après la préservation des espaces sensibles, il convient de repérer sur ces espaces, les espèces prioritaires à protéger afin de cibler les actions de préservation.
- Au-delà de la préservation des espaces naturels, il convient de développer l'accueil du public sur les espaces protégés afin d'y découvrir la biodiversité.
- De plus, au regard des différents espaces repérés comme espaces à protéger (ENS* et RNR*), il convient d'établir une politique globale de gestion de ces espaces et d'avoir une réflexion territoriale sur les continuités entre ces espaces et du lien avec les corridors écologiques. Il s'agit de s'intéresser à la trame verte sur le territoire de l'agglomération.

CHIFFRE CLÉ
Reste 1 espace naturel sensible à labellisé sur un objectif de 6

Préserver la ressource en eau et lutter contre les pollutions

L'eau est une ressource nécessaire à l'homme mais également à certaines activités industrielles et à l'agriculture. Elle souffre des pressions qu'exercent sur elle les activités humaines. Il convient de préserver cette ressource en termes de quantité comme de qualité.

Actions 2012

Au regard du nécessaire maintien ou reconquête d'une bonne qualité de l'eau, la CAPI, à travers son schéma directeur de l'eau potable, validé en 2012, vise la **protection des captages** avec des outils tels que les Mesures agro-environnementales et une veille foncière. Elle cible aussi les **économies d'eau** avec la recherche de fuites, la mise en place de comptage sur les branchements publics et la sensibilisation des usagers. Dans un objectif de maîtrise des pollutions de l'eau, la CAPI est investie dans le partenariat autour d'« **Objectif Bourbre** » pour mieux maîtriser les pollutions de l'eau. Elle a délivré 68% des autorisations de déversement aux établissements le nécessitant (613), ce qui permet de réduire l'impact sur la ressource en eau, des activités industrielles.

PERSPECTIVES

- Selon les axes définis et les priorités fixées dans le schéma directeur de l'eau potable,

la CAPI réalisera les actions et travaux sur 2012-2013.

- La CAPI reprendra les mesures agro-environnementales du captage du Vernay jusqu'alors financées par l'Agence de l'eau. Elle attribuera des aides directes aux agriculteurs concernés pour la remise en herbes ou la diminution des intrants sur ces zones afin de pérenniser les efforts engagés par les agriculteurs.
- Plus globalement, des actions de sensibilisation sur l'eau seront engagées en lien avec le PCET*.
- Concernant la maîtrise des pollutions, les autorisations de déversement fournies aux industriels avec mise en conformité seront suivies et soutenues afin de poursuivre les objectifs de qualité de l'eau.

Réduire et valoriser les déchets

La production d'ordures ménagères a doublé en 40 ans au niveau national et aujourd'hui chaque français produit 374kg (en 2009) de déchets par an. La CAPI s'engage dans la réduction à la source, le recyclage et la valorisation.

Actions 2012

La CAPI a délégué la collecte et le traitement des déchets ménagers, au SMND*. Elle s'est organisée pour coordonner les demandes communales et homogénéiser **les pratiques**

sur le territoire intercommunal et **mesurer les impacts** pour l'habitant.

Un groupe de travail composé d'élus a été mis en place pour suivre plus particulièrement toutes ces questions et assurer la liaison avec le SMND*.

La CAPI a participé à la réalisation d'une **étude sur Villefontaine pour l'implantation de bacs enterrés dans le centre ville de Saint-Bonnet** afin de favoriser le tri et d'améliorer le cadre de vie de la population.

PERSPECTIVES

- En lien avec les bailleurs et la commune de Villefontaine, des bacs enterrés seront implantés à partir de 2013. D'autres communes ont fait le souhait de projets semblables (Bourgoin-Jallieu, Four, Saint-Savin, La Verpillière, ...), il conviendra de coordonner ces développements à l'échelle de la CAPI afin d'en maîtriser les incidences techniques et financières et de proposer un service adapté et performants à l'échelle de la CAPI.
- Concernant les professionnels (entreprises et administrations publiques), une étude sera menée courant 2013 afin d'étudier la faisabilité de la mise en place de la Redevance spéciale qui permettrait d'apprécier le coût du service de manière plus réaliste et plus équitable mais également de favoriser le tri.

CHIFFRE CLÉ
68% des autorisations de déversement des rejets ont été délivrées aux industriels

* : Mots ayant un renvoi au glossaire



AXE 2

➤ ARTICULER URBANISME, HABITAT, MOBILITÉ ET ÉQUILIBRE DES ESPACES

Dans le cadre de ses compétences, aménagement, transports,... la CAPI mène des projets en accord avec ses objectifs de lutte contre le changement climatique pour garantir un cadre de vie agréable aux habitants du territoire. Dans ses politiques et schémas, elle devra tenir compte des différents aspects du développement durable qu'ils soient environnementaux, sociaux ou économiques, mais également préparer le territoire aux évolutions du climat et à la transition énergétique.

Prendre en compte les objectifs de développement durable dans l'aménagement du territoire

La dégradation de la biodiversité, les émissions de gaz à effet de serre dues aux transports, la ségrégation,... sont autant de facteurs à prendre en compte dans l'aménagement de notre territoire. La CAPI souhaite inventer un aménagement préservant notre cadre de vie, nos ressources, nos paysages,...

Actions 2012

La CAPI élabore son projet d'aménagement durable, en associant l'ensemble des communes et des acteurs (y compris Succieu et Châteauvillain). Un diagnostic territorial a été réalisé en 2012 afin de déterminer les enjeux du territoire.

PERSPECTIVES

- Au regard de ce diagnostic, la CAPI définira un cadre de références pour l'aménagement du territoire répondant à l'ensemble des enjeux et s'inscrivant dans la démarche de territoire durable exemplaire.
- Afin de décliner ces orientations et de les traduire de manière opérationnelles notamment les questions climatiques et énergétiques dans les PLU*, des communes un programme de formation à destination des agents et des élus sera mis en place dans le cadre du PCET.



* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Encourager des modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre

L'augmentation des déplacements et les nuisances qui en découlent provoquent aujourd'hui des problèmes environnementaux, sociaux et de santé publique que la CAPI a choisi de traiter notamment dans l'organisation des transports et de la mobilité.

Actions 2012

Dans le cadre de son Plan de Déplacement Urbain, en 2012, la CAPI a révisé le **réseau RUBAN de transports en commun avec** la refonte des lignes, et des horaires. Elle a engagé **un agent pour mettre en œuvre le schéma vélo** et lance un **plan déploiement des parkings relais**.

Elle poursuit également son soutien à la mise en œuvre de **Plan de Déplacement d'Établissement** et **Inter-Établissements** en accompagnant des entreprises et plus de 3500 salariés sur le Parc de Chesnes.

En partenariat avec les structures en charge des CDDRA* concernés, elle a créé **l'agence de mobilité** qui a pour mission la promotion des modes de déplacements alternatifs et le covoiturage.

PERSPECTIVES

- Dans le cadre de son PDU*, la CAPI installera des systèmes d'information visuelle et

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

sonore pour les voyageurs dans les bus afin de rendre accessible le réseau RUBAN à tous. Elle met en œuvre son schéma directeur vélo en prévoyant une enveloppe annuelle de 1 000 000 € pour créer et aménager les pistes cyclables.

- Dans le cadre du PCET*, la CAPI milite avec la Communauté de Communes des Vallons de la Tour pour la limitation de la vitesse à 110km/h sur le tronçon autoroutier de ce territoire afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de limiter la pollution de l'air. Elle cherche également à mutualiser les véhicules individuels pour diminuer le nombre de véhicule sur le territoire. (PCET)



Garantir une qualité de vie aux habitants du territoire

La qualité de vie se traduit notamment par un environnement sain, une bonne qualité de l'air, un milieu sans nuisances ni sonores, ni visuelles, ... autant d'objectifs que vise la CAPI pour constituer un cadre de vie agréable aux habitants du territoire.

Actions 2012

Afin de mesurer la qualité de l'air sur le territoire, la CAPI crée un **partenariat avec AIR Rhône-Alpes** (ancien SUP'AIR). Elle lance une démarche de **lutte contre l'ambroisie** avec la réalisation d'une cartographie de l'ambroisie sur le territoire et la mise en place d'un réseau et d'un numéro d'appel.

PERSPECTIVES

- Suite à la cartographie, la CAPI réalisera un plan de gestion avec tous les acteurs concernés pour lutter contre l'ambroisie.
- En termes de qualité de l'air, la CAPI se préoccupera tout particulièrement des structures petite enfance en réalisant un diagnostic de chacune d'entre elles et un plan d'actions associé afin de réaliser les travaux nécessaires à la mise aux normes.
- La CAPI réalisera une cartographie et un plan d'actions pour les voiries soumises à un plan d'exposition au bruit (voiries dont le trafic est supérieur à 8 200 véhicules/jour).

Structurer une réflexion énergétique

La CAPI est de plus en plus vigilante et responsable dans l'organisation de ses choix énergétiques. Elle cherche également à agir dans un secteur de plus en plus innovant et dynamique.

Actions 2012

La CAPI se préoccupe d'énergie dans les démarches transversales : PCET*, GPRA* (avec notamment sa plateforme ASTUS-construction). Elle conduit des actions plus ciblées comme le programme « Habiter mieux » et l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat* qui en prendra la suite (axe 4), le soutien aux écotechnologies (axe 3) ou encore sur le volet interne du PCET* avec des travaux d'économie d'énergie (axe 5).

PERSPECTIVES

➤ Dans le cadre de la mise en œuvre du volet territorial du PCET*, plusieurs actions concourent à cette réflexion énergétique :

- La sensibilisation des particuliers aux économies d'énergies dans les logements
- Le partage de retours d'expériences de rénovations pour les secteurs publics et privés
- La mise en place d'actions pilotes participatives d'économie d'énergie dans les copropriétés
- La programmation du développement des énergies renouvelables sur le territoire (photovoltaïque, biomasse, hydrogène)

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

➤ La CAPI se structure progressivement pour approfondir cette thématique ainsi qu'accroître et diversifier ses interventions.

S'adapter au changement climatique

Certains effets du dérèglement climatique sont déjà visibles en France : élévation de 0,9°C en un siècle de la température moyenne annuelle, épisodes inédits d'inondations et de fortes chaleurs, avancement des cycles biologiques chez de nombreuses plantes, ... La CAPI ne peut négliger ces bouleversements et s'engage à programmer des actions pour y faire face.

Actions 2012

L'année 2012 a été consacrée à la construction du programme d'actions Plan climat et au partage des enjeux dans le domaine des effets du changement climatique.

PERSPECTIVES

➤ Le PCET* de la CAPI pour 2013-2014 engage une dynamique sur le volet adaptation au changement climatique avec :

- La mise en place d'un programme de formation sur le volet adaptation aux effets du changement climatique des PLU à destination des agents et élus
- L'information des particuliers à l'adaptation au changement climatique

- La réalisation d'une synthèse territoriale des études relatives aux risques naturels et industriels





AXE 3

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR L'INNOVATION SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

La CAPI répond aux enjeux du développement durable dans sa politique de développement économique en soutenant une activité agricole durable, une économie durable, une économie sociale et solidaire et en permettant le développement de l'éco-construction. Elle renforce et met en œuvre ces objectifs en soutenant des filières durables.

Soutenir l'activité agricole durable

L'agriculture doit faire face à des enjeux majeurs en termes d'environnement (pollution, préservation foncière, ...), des préoccupations sociales (survie des petites exploitations, ...) mais reste un levier économique important (consommation locale, ...) à soutenir.

Actions 2012

La CAPI a co-construit avec les acteurs du territoire une politique en faveur du développement économique de l'agriculture.

Au regard d'**ateliers prospectifs un plan d'actions** a été validé autour de 5 axes :

- diversifier et innover
- maîtriser et préserver le foncier
- concilier environnement, paysage et agriculture

- développer l'agriculture de proximité
- élaborer une gouvernance

Une des premières actions réalisée dans cet objectif est l'**installation d'un maraîcher au pôle d'alimentation de proximité bio sur Bourgoin-Jallieu**. La CAPI a conclu un partenariat fort avec la chambre d'Agriculture pour aider à l'animation et la mise en œuvre de ce programme d'actions.

PERSPECTIVES

- Le plan d'actions de la politique agricole permettra notamment de définir les espaces agricoles stratégiques qu'il convient de protéger et d'accompagner les agriculteurs avec la chambre d'agriculture et le SMABB* vers un changement des pratiques. En lien avec le Plan climat, il s'agira également de promouvoir les circuits courts auprès des particuliers.

Concevoir une approche globale et durable de la construction

La CAPI se préoccupe autant de la performance énergétique des logements et bureaux que d'appréhender le bâtiment dans ses multiples interactions avec ses occupants (usages, santé, accessibilité...) et avec son environnement (économie des ressources, déchets, gestion des risques, aménagement du territoire...).

Actions 2012

L'association de préfiguration, ASTUS-Construction, a été créée le 13 septembre 2012. Aux côtés des membres fondateurs que sont le Pôle d'Innovations Constructives, les Grands Ateliers, le CFA* BTP de Bourgoin, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère et les Vallons de la Tour, la CAPI participe également à l'administration de l'association. **L'association ASTUS-Construction aura en charge l'animation de la plateforme et le développement de ses activités** à savoir :

- Permettre les innovations des PME/TPE
- Développer des solutions performantes pour répondre aux enjeux et être compétitifs
- Diffuser les innovations
- Répondre aux besoins des habitants en prenant en compte les usages dans la construction.

La Plateforme ASTUS-Construction bénéficie d'ores-et-déjà d'un écho national via **sa labellisation au printemps 2012 en tant que «Plates-formes Bâtiment-Energie Grenelle» du Plan Bâtiment Grenelle**

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

PERSPECTIVES

- Dès 2013, sera lancé le marché pour la construction de la plateforme démonstrateur des savoirs-faire d'ASTUS-Construction. Dans ce même temps, elle offrira les premiers services pour le développement et l'accompagnement de la mise en œuvre des démonstrateurs.
- La 2^{ème} édition de la biennale de l'éco-construction aura lieu fin 2013 sur le territoire de la CAPI.
- La CAPI poursuit également les études nécessaires à la construction d'un immobilier et la mise en place de l'accompagnement des porteurs de projets qui trouveront leur concrétisation dans la pépinière d'entreprises innovantes en particulier dédiée à la construction durable, sur le site du Clou à Villefontaine.

Soutenir une économie durable

Les processus et procédés actuels ont des impacts sur l'environnement qu'il convient de minimiser en innovant dans les secteurs du développement durable. C'est pourquoi, la CAPI soutient diverses démarches dans ce sens.

Actions 2012

En 2012, la CAPI poursuit son **partenariat** avec le Pôle d'Innovations Constructives, le Pôle d'Intelligence Logistique Europe du Sud et les Grands Ateliers afin de soutenir des filières d'innovation

dans les domaines de la construction ou de la logistique. Elle a également apporté un **soutien financier** à 3 projets collaboratifs dont 2 sont directement liés à des **innovations technologique centrées sur la production d'énergie et la ressource en eau**. Un des projets porté par l'entreprise DYNAE porte sur l'amélioration du système de fabrication des turbines pour les centrales hydrauliques. Le deuxième porté par PORCHER Industrie, est basé sur le développement de systèmes robotisés permettant le repérage et l'optimisation des fuites sur les canalisations. La CAPI a également arrêté sa stratégie d'accueil des entreprises (SAE) définissant jusqu'à l'horizon 2020 le volume, la localisation et la typologie des zones d'accueil des activités et de l'emploi.

PERSPECTIVES

- Au regard du soutien apporté aux structures ou projets innovants sur le territoire, la CAPI poursuivra ce travail tout en approfondissant la politique d'accompagnement des entreprises sur le volet développement durable.
- De plus, afin d'apporter une véritable aide aux entreprises sur le volet du développement durable, un inventaire des acteurs en appui dans ce domaine sera réalisé. La CAPI étudiera la possibilité d'établir un diagnostic sur la mutualisation entre entreprises ou les synergies entre filières.

CHIFFRE CLÉ
3 projets collaboratifs
sur les innovations technologiques soutenus par la CAPI



Promouvoir l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire se tourne vers une économie plus responsable avec une gestion démocratique et participative. La CAPI aide au développement et à la promotion de cette forme particulière de l'économie.

Actions 2012

En 2012, la CAPI a mené un **appel à projets** avec le département de l'Isère autour des thématiques « **Habiter et vivre durablement** ». Six projets ont été accompagnés en 2012 et deux ont obtenu un bonus financier de la part de la CAPI : Et Colegram et ABCD.

La CAPI a également poursuivi son partenariat avec **MCAE* Isère Active** pour aider à la création d'entreprises sociales et solidaires ainsi que le travail mené pour la création d'un **portail collaboratif**.

PERSPECTIVES

- La CAPI poursuivra son travail d'accompagnement dans le domaine de l'ESS* et participera à la mise en route du portail collaboratif qui assure la promotion de toutes les entreprises sociales et solidaires locales.



* : Mots ayant un renvoi au glossaire



AXE 4

➤ RECHERCHER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS, LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

Dans l'ensemble de ses politiques publiques, la CAPI doit se montrer exemplaire en termes d'équité, de cohésion et de solidarité. Que ce soit dans la démocratisation de certaines pratiques, dans l'accès des services publics, ou la solidarité intergénérationnelle, la CAPI mène des actions dans ce sens. Elle s'attache à développer des projets afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants du territoire, en prenant en compte la précarité énergétique ou encore l'accès à un logement, à l'emploi ou à la formation.

Démocratiser l'accès à la culture et au sport

La CAPI refuse une culture réservée à une élite, dans sa construction comme dans sa diffusion et favorise l'accès à l'expression culturelle pour tous les publics. Elle considère la culture comme un facteur de vitalité du territoire, tant dans les échanges humains, les liens sociaux, que dans le développement économique.

Actions 2012

La CAPI démocratise l'accès à la culture et au sport en donnant **accès aux publics empêchés** aux pratiques culturelles avec des ateliers spécifiques avec les Abattoirs et le Conservatoire. La CAPI souhaite également apporter la culture et le sport au plus près des habitants avec notamment la **biennale du cirque** qui s'est déroulée sur les communes du territoire. Dans la pratique sportive, le golf tente aussi de se démocratiser

en **développant la zone d'initiation** avec un green synthétique et en **agrandissant le parcours débutant compact**.

PERSPECTIVES

- Afin de toucher les publics empêchés, le Théâtre du Vellein développera un partenariat avec l'hôpital Pierre Oudot pour les enfants hospitalisés et le réseau RUBAN pour améliorer l'accès des personnes âgées.
- De plus, pour attirer de nouveaux publics, des partenariats seront recherchés avec les clubs sportifs et les comités d'entreprises.
- Les événements sportifs tentent également de s'ouvrir à tous avec la 2^{ème} édition du raid sportif où l'on trouvera un parcours pour les personnes en situation de handicap.

Elaborer une équité territoriale et sociale des services publics

La multiplication des échelles territoriales et l'enchevêtrement des compétences peuvent créer des confusions auprès des citoyens et des disparités des conditions de vie entre habitants. C'est pourquoi la CAPI se fixe comme objectif d'offrir l'accès à des services de qualité et adaptés aux besoins de tous les habitants et usagers.

Actions 2012

La CAPI poursuit l'**optimisation des structures de petite enfance** se poursuit sur le territoire afin de répondre au mieux aux besoins des habitants avec l'augmentation des amplitudes horaires d'un Relais Assistante Maternelle et d'un Multi-Accueil. De nombreux agents des structures petite enfance ont été formés pour l'accueil des enfants porteurs de handicaps. Une soirée a été consacrée à cette thématique. La CAPI travaille également sur l'**accessibilité de l'ensemble de ses bâtiments** avec 7 structures réhabilitées pour l'année 2012.

PERSPECTIVES

- En 2013, la CAPI poursuit l'adaptation des services de la petite enfance avec l'optimisation d'un MA* et la création d'une micro-crèche, d'un RAM* et d'une halte-garderie et le projet d'accueil d'enfants porteurs de handicaps.



Intégrer le volet énergétique dans les actions sociales

En France, 3 400 000 ménages consacrent plus de 10% de leurs ressources à régler leurs factures d'énergie.

Les situations de précarité énergétique sont réelles et de nombreuses actions sont menées sur la CAPI. C'est pourquoi, elle en a fait un axe fort de sa pratique de lutte contre la fracture énergétique.

Actions 2012

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat, la CAPI se mobilise sur les questions énergétiques afin de réduire les charges pour les locataires et les propriétaires modestes. Dans

ce cadre, elle a aidé 19 ménages à travers le **programme « Habiter Mieux »** apportant un soutien financier aux propriétaires occupant modestes pour réaliser des travaux d'économie d'énergie.

Elle a également relancé son **appel à projets sur l'amélioration du parc social existant en soutenant deux projets**.

Pour aller plus loin, la CAPI a construit en partenariat avec l'AGEDEN, un **référentiel développement durable pour le soutien apporté à la production de logements familiaux**.

PERSPECTIVES

- Afin de continuer l'action de l'agglomération sur le parc privé ancien, la CAPI lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en 2013 comprenant un volet énergétique pour toucher 370 ménages.
- Le référentiel sur la production sera mis en œuvre en 2013 et un deuxième référentiel développement durable verra le jour sur la réhabilitation du parc social existant.
- Dans le cadre du PCET*, un diagnostic énergétique résidentiel collectif sur le territoire sera réalisé afin de cibler les opérations de réhabilitations à envisager et de mutualiser les interventions.
- Sur le volet éco-gestes, un « pack énergie-climat » sera distribué aux particuliers les plus modestes afin de les soutenir dans la mise en œuvre de gestes simples permettant des économies d'énergie.

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Prendre en compte les publics les plus défavorisés dans l'hébergement et le logement

Afin de permettre aux ménages modestes du territoire de réaliser un parcours résidentiel accessible et sécurisé, la CAPI souhaite poursuivre le développement d'une accession à prix maîtrisés et sécurisés en faveur de ces ménages.

Actions 2012

Dans le cadre de son PLH*, la CAPI **soutient l'accession sociale** en apportant un partenariat financier sur 98 logements pour 2012. Elle participe également à la **restructuration de structures d'hébergement** comme la résidence sociale Marhaba à Bourgoin-Jallieu. De plus, elle a repris au 1^{er} janvier 2012, **l'animation en régie directe de la Commission d'Orientation pour l'Hébergement en Nord-Isère** qui étudie la situation de ménages en grande précarité et les oriente vers une structure d'hébergement la plus adaptée à leurs problématiques.

PERSPECTIVES

➤ La COHNI* sera transformée en 2013 en Programme d'Orientation pour l'Hébergement en Isère afin de créer un réseau partenarial avec les intercommunalités voisines permettant de trouver des réponses adaptées au public concerné et d'accroître l'offre.

➤ De plus, dans le cadre de la politique nationale « Le logement d'abord », la CAPI renforcera les liens entre l'hébergement et le logement.

Améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers en difficulté

Le territoire du Nord-Isère comporte des quartiers victimes de lourds dysfonctionnements urbains, qui concentrent des difficultés sociales et dont les populations ne bénéficient pas du développement économique.

La CAPI cible des actions pour remédier à ce déséquilibre territorial.

Actions 2012

La CAPI, dans le cadre du CUCS*, accompagne et finance des projets et des actions destinés aux populations des quartiers en difficultés ou défavorisés. En 2012, l'objectif principal reste l'accès à l'emploi et à la formation. Dans ce cadre, deux actions phares ont été initiées à destination des parents isolés afin de les accompagner dans leur retour à la vie active.

En 2012, la CAPI coordonne un Atelier Santé Ville qui a permis de faire émerger 6 nouveaux projets en compléments de ceux déjà identifiés. Dans ce même objectif, la CAPI poursuit l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés liés au projet ANRU* ainsi que dans ces propres

marchés. Les clauses d'insertion ont concerné 13 marchés CAPI et 1 marché dans le cadre de l'ANRU.

PERSPECTIVES

➤ Dans le cadre de l'appel à projet 2013 du CUCS, l'accent sera mis sur la mobilité afin de renforcer les actions liées aux freins à l'emploi. Cependant, les freins à l'emploi et à la formation ne touchent pas exclusivement les quartiers en difficulté. C'est pourquoi il pourra être envisagé un appel à projets sur l'ensemble du territoire intercommunal.

➤ Dans le cadre des clauses d'insertion et du projet de commande publique durable, une procédure sera mise en place afin de lier critères environnementaux et critères sociaux.

CHIFFRE CLÉ
98 logements
soutenus par
l'accession
sociale



* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Participer à la solidarité intergénérationnelle

Paradoxalement, dans un monde enrichi de technologies de la communication de plus en plus performantes, la société est de plus en plus fracturée. C'est pourquoi la CAPI agit sur la solidarité et la consolidation des liens en créant des opportunités d'échanges.

Actions 2012

Dans le cadre de la solidarité intergénérationnelle la CAPI mène des **actions dans les médiathèques** afin de favoriser les relations entre les enfants des structures petite enfance et les personnes âgées.

Dans cet objectif, la CAPI a participé au projet de **résidence intergénérationnelle « Le Renouveau »** à Bourgoin-Jallieu en favorisant la mixité des publics : jeunes, familles mono-parentales et retraités.

PERSPECTIVES

- Les actions initiées par les médiathèques seront poursuivies.
- La CAPI soutient une initiative de l'association DIJI pour mettre en relation des personnes âgées qui peuvent partager avec des jeunes, leur logement.



* : Mots ayant un renvoi au glossaire



AXE 5

➤ DEVENIR UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE EN INTÉGRANT EN INTERNE LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur son patrimoine et dans son fonctionnement, la CAPI intervient à plusieurs niveaux. Elle réalise des travaux dans ses bâtiments, adopte des méthodes de fonctionnement durable, se préoccupe des conditions de travail et incite ses agents à adopter des gestes écoresponsables.

Sensibiliser et inciter au développement durable

Des interrogations, des doutes, des surcoûts... intégrer le développement durable doit être accompagné pour s'ancre dans les pratiques.

Actions 2012

Afin d'inciter les services de la CAPI à mener des projets exemplaires en termes de développe-

ment durable, une aide financière est attribuée aux initiatives sélectionnées dans le cadre des **Trophées du Développement Durable 2012**.

Ainsi 5 projets innovants voient le jour :

- La réhabilitation de l'éclairage des bassins et des vestiaires à la piscine Saint-Bonnet par une technologie LED
- La mise en place d'une offre d'approvisionnement et de livraison sur quelques sites CAPI de paniers de fruits et légumes, accompagnée par une communication autour de l'alimentation et de la santé (CAPIVORE).
- La création d'une aire biologique de traitement des déchets de balayeuses et d'une aire de lavage éco-vertueuse au centre technique Ouest
- L'extension du parcours compact du golf et la création de greens synthétiques
- La mise en place du cartable numérique pour les élus

Un groupe d'ambassadeurs Développement Durable représentant l'ensemble des services de la CAPI a été créé avec pour missions d'être relais dans les services. Les ambassadeurs ont

construit le **1^{er} programme d'actions interne du PCET*** et mis en œuvre les premières actions avec la réalisation notamment d'un **guide éco-gestes et la sensibilisation orale lors de stands** dédiés. La sensibilisation des agents a été mise en œuvre également lors des **CAPithèmes** avec des ateliers participatifs.

PERSPECTIVES

- Afin de poursuivre le travail engagé, les Trophées Développement Durable seront reconduits en 2013 avec les 100 000 € à la clé.
- Les nouveaux arrivants seront formés à la démarche développement durable et à l'utilisation de la grille qui nécessite d'être redéfinie pour être réactivée.
- Dans le cadre du programme d'actions interne du plan climat l'affichage des gains d'énergie dans les bâtiments et la communication sur les travaux en cours ou à venir permettra également de sensibiliser les agents aux éco gestes.

CHIFFRE CLÉ
5 projets
lauréats
des trophées
développement
durable 2012

Développer une politique d'achats responsables

La commande publique représente environ 120 milliards d'euros par an, soit près de 15% du PIB. Il est important d'intégrer le développement durable dans la politique d'achat de la collectivité.

Actions 2012

Les critères développement durable dans les marchés publics permettent d'inciter les fournisseurs à avancer dans ce domaine et d'être exemplaire dans nos consommations. En 2012, 40%* des marchés intègrent des clauses environnementales ou d'insertion. (*donnée au 31 octobre 2012)

PERSPECTIVES

- Afin d'engager une véritable démarche continue, un projet en cours sur l'organisation de la fonction achat permettra de définir les modalités d'intégration des critères de développement durable.

Réduire, trier et valoriser nos déchets

Un salarié génère environ 100 kg de déchets par an dont 80 kg de papier. La réduction à la source, le tri et la valorisation sont nécessaires.

Actions 2012

Dans le cadre du PCET*, les ambassadeurs Développement Durable ont proposé le lancement d'une **campagne d'équipement de tous les sites CAPI en bac de tri**. L'année 2012 a permis de repérer les sites à équiper.

PERSPECTIVES

- Dans le cadre de la valorisation des déchets, une plateforme de tri des déchets de bureaux sera installée au centre technique.
- Dans le cadre du PCET*, qui fixe comme objectif la réduction des déchets, la CAPI prévoit la suppression des objets jetables, la sensibilisation sur le mode d'impression afin d'éviter le gaspillage de papier, ainsi que la formation à l'utilisation d'Outlook pour la gestion des mails.

Développer une communication responsable

A travers la diffusion de publications ou l'organisation de manifestations, la communication a des impacts environnementaux mais elle peut avoir des effets positifs à l'inverse en termes de participation. Il convient de mettre en place des actions exemplaires sur le volet environnement comme sur le volet de la participation.

Actions 2012

Afin de diminuer les quantités de papier imprimé,

la CAPI a pour projet d'expérimenter l'utilisation de tablette numérique pour les élus du conseil communautaire. 10 élus feront partie de l'expérimentation.

PERSPECTIVES

- La CAPI souhaite généraliser l'utilisation de tablettes numériques à l'ensemble des élus si le test fonctionne.
- Afin de concevoir des événements éco-responsables, les chefs de services seront informés des possibilités offertes.

Réduire les consommations énergétiques et d'eau

L'énergie est un poste important du Bilan Carbone® puisqu'il est le 2^{ème} poste émetteur de gaz à effet de serre au niveau du fonctionnement général de la CAPI. C'est pourquoi des actions d'économie d'énergie sont à mettre en œuvre.

Actions 2012

Afin d'améliorer la performance énergétique de certains équipements et de réduire leurs consommations énergétiques, la CAPI a réalisé des travaux dans ses différents bâtiments comme **l'installation d'éclairage LED à la piscine Saint Bonnet**.

De plus, un plan de progrès énergie a été signé avec GDF.

Sur les voiries, concernant l'éclairage, des va-

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

riateurs d'intensité lumineuse ont été installés afin d'économiser jusqu'à 30% d'énergie. Concernant la réhabilitation des chaussées, la démarche environnementale initiée en 2011, permettant de réduire les consommations d'énergie et de matériaux est étendue à l'ensemble des chantiers.

La CAPI a également signé un **protocole d'accord avec EDF** afin de valoriser ses travaux d'économies d'énergie (en 2012 : système performant de circulation d'eau sur la STEP* de Bourgoin-Jallieu) **à l'aide de Certification d'Economie d'Énergie** qui permettront de récupérer un certain volume financier qui sera réinjecté dans des futurs travaux d'économies d'énergies.

PERSPECTIVES

- Chaque année la CAPI engage des investissements permettant d'économiser ou limiter les consommations d'énergie et d'eau. Elle prévoit pour les prochaines années :
 - D'installer un récupérateur des eaux de toitures pour le lavage des balayeuses et véhicules CAPI
 - D'installer des pompes à chaleur dans certaines crèches
 - D'isoler par l'extérieur certains bâtiments
- De plus, elle prévoit d'entamer une réflexion sur le choix de matériaux avec un moindre impact sur l'environnement dans le cadre des infrastructures d'eau et d'assainissement (PCET), mais également de suivre les consommations énergétiques (PECT) et de mettre à contribution des usagers des bâtiments pour les travaux à mettre en œuvre (PCET).

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Préserver la biodiversité et les milieux dans notre fonctionnement

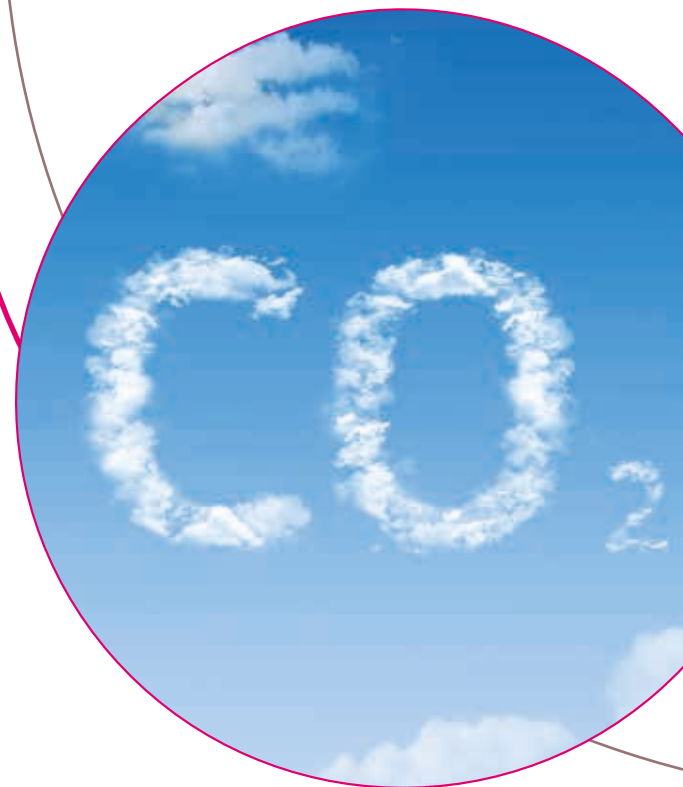
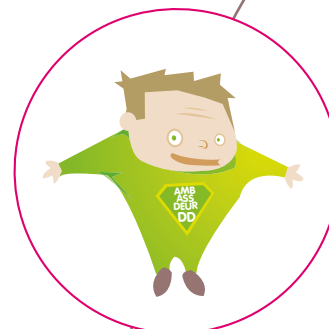
La diminution de certaines espèces est engagée. C'est dans les actions de la collectivité qu'il convient également de préserver la biodiversité.

Actions 2012

Dans le cadre de la gestion des espaces verts, la CAPI **forme l'ensemble des agents concernés à la gestion différenciée** afin de pouvoir généraliser sa pratique.

PERSPECTIVES

- Afin de pouvoir pratiquer la gestion différenciée sur tous les espaces verts et notamment les nouveaux espaces verts créés, les propositions du service espaces verts en phase de conception seront appuyées (PCET).
- De plus, afin d'expliquer la démarche aux habitants, une communication grand public sera mise en place sur les espaces verts concernés (PCET).



Limiter les déplacements des agents et favoriser des modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre

Dans les 85% des agents qui se déplacent en voiture individuelle, un grand nombre de personnes peuvent facilement changer d'habitudes de mobilité, c'est ainsi que la CAPI incite ses agents à adopter des modes de transports plus « durables » et leur proposer des solutions alternatives à l'usage de leur voiture.

Actions 2012

Dans le cadre de son PDA* et afin de favoriser notamment les déplacements doux pour les trajets domicile travail et professionnels, la CAPI a **acheté 32 VAE***, **27 sont loués par les agents pour les déplacements pendulaires et 5 sont mis à disposition pour les déplacements professionnels**. Le PDA valorise également le **covoiturage**. Une **campagne de communication** avec une démonstration du site internet a été faite dans la plupart des structures. Le 5 juin 2012, les agents ont également participé au **challenge mobilité Rhône-Alpes**. 51 agents se sont déplacés ce jour là autrement qu'avec leur véhicule individuel et ont permis de placer la CAPI 5^{ème} au rang régional.

PERSPECTIVES

- Afin de poursuivre la communication et les animations sur le PDA*, la CAPI poursuit ses

efforts et des VAE* supplémentaires seront achetés.

- Dans ce même objectif, une réflexion sera menée sur l'amélioration de la performance environnementale des véhicules (PCET) et les agents seront incités à mutualiser les véhicules de services (PCET). Ils pourront également être formés à l'éco-conduite et la visio-conférence sera développée.

Améliorer de manière continue les conditions de travail et le maintien dans l'emploi

Les questions de sécurité, santé et de conditions de travail ont des impacts directs sur la vie professionnelle et personnelle des employés. Les collectivités doivent veiller aux conditions de travail de leurs employés, notamment en termes de sûreté et de santé.

Actions 2012

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents et notamment dans les structures petite enfance, une **procédure de nettoyage commune et l'achat de produits éco-responsables** est en cours de réflexion.

De plus, **un groupe de travail « Comment mieux vivre au travail ? »** a été constitué afin de construire une réponse adaptée aux besoins.

PERSPECTIVES

- Retenue comme priorité, la prévention des risques psychosociaux débouchera sur un plan d'actions établi dans le cadre du groupe de travail constitué.

CHIFFRE CLÉ
27 agents
utilisent un vélo
à assistance
électrique



* : Mots ayant un renvoi au glossaire

> SYNTHÈSE

En 2012, la CAPI a poursuivi ses engagements en termes de développement durable en mettant en œuvre des projets exemplaires en interne et en intégrant les enjeux socio-économiques et environnementaux de son territoire dans ses politiques publiques.

Vous trouverez dans cette synthèse, par axe stratégique, les projets phares menés par la collectivité en 2012 ainsi que les perspectives pour les deux années à venir.



ACTIONS 2012

- > Reste un espace naturel sensible à labellisé sur un objectif de six
- > Un schéma directeur eau potable validé avec des axes sur la protection des captages et les économies d'eau
- > Objectif Bourbre : 70% des autorisations de déversement des effluents accordées aux industriels

PERSPECTIVES

- > Une politique globale de gestion des espaces protégés
- > Des actions de sensibilisation et de préservation de la ressource en eau
- > Une étude sur la mise en place de la redevance spéciale pour les déchets



ACTIONS 2012

- > Un diagnostic territorial pour le Projet d'Aménagement Durable
- > Un nouveau réseau pour RUBAN
- > Une agence de mobilité pour le Nord Isère
- > Un programme de lutte contre l'ambrosie

PERSPECTIVES

- > Construction et choix du scénario pour le PAD*
- > 1 000 000 € par an pour le schéma vélo
- > Une étude sur l'autopartage
- > La programmation du développement des énergies renouvelables
- > Une synthèse territoriale des risques naturels et industriels

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

> SYNTHÈSE



ACTIONS 2012

- > L'installation d'un maraîcher au pôle d'alimentation de proximité bio
- > La création d'ASTUS-Construction
- > Le soutien aux innovations technologiques sur la production d'énergie et la ressource en eau
- > Un appel à projet « Habiter et vivre durablement » dans le cadre de l'ESS

PERSPECTIVES

- > La définition d'espaces agricoles stratégiques
- > La promotion des circuits courts
- > La biennale de l'éco-construction
- > Une pépinière d'entreprises innovantes



ACTIONS 2012

- > 20 ménages bénéficiaires du programme « Habiter Mieux »
- > Un référentiel développement durable pour la production neuve de logements familiaux
- > Un soutien à l'accession sociale pour 98 logements

PERSPECTIVES

- > Un partenariat Hôpital Théâtre
- > Un raid sportif éco-responsable
- > Un diagnostic énergétique résidentiel collectif
- > Un appel à projets dans le cadre de la politique de la ville sur tout le territoire
- > Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



ACTIONS 2012

- > 5 projets lauréats des Trophées Développement Durable 2012
- > 1^{er} programme d'actions interne du Plan Climat
- > 40% des marchés avec des clauses environnementales ou d'insertion
- > Un éclairage LED à la piscine Saint-Bonnet
- > Des Certificats d'Économie d'Énergie valorisés
- > 32 vélos à assistance électrique mis à disposition pour les agents

PERSPECTIVES

- > Afficher les gains d'énergie dans les bâtiments de la CAPI
- > Une plateforme de tri des déchets de balayuses
- > La suppression des objets jetables
- > 10 tablettes numériques pour les élus
- > Un récupérateur des eaux de toitures pour le lavage des véhicules
- > Suivi des consommations énergétiques des bâtiments de la CAPI

GLOSSAIRE

• **ANRU** : Agence Nationale de Renouvellement Urbain • **ASTUS** : ASsemblage eT USages • **CCI** :
Chambre de Commerce et d'Industrie • **CDDRA** : Contrat de Développement Durable en Rhône-
Alpes • **CEE** : Certificat d'Economie d'Énergie • **CFA** : Centre de Formation d'Apprentis • **CME** :
Conseil Municipaux d'Enfants • **COHNI** : Commission d'Orientation pour l'Hébergement en Nord-
Isère • **CUCS** : Contrat Urbain de Cohésion Sociale • **ENS** : Espaces Naturels Sensibles • **ESS** :
Economie Sociale et Solidaire • **GES** : Gaz à Effet de Serre • **GPRA** : Grand Projet Rhône-Alpes • **MA** :
Multi-Accueil • **MCAE** : Métro Création d'Activité Economique • **OPAH** : Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat • **PCET** : Plan Climat Energie Territorial • **PDA** : Plan de Déplacement
d'Administration • **PDE** : Plan de Déplacements d'Établissement • **PDIE** : Plan de Déplacements
Inter-Établissements • **PDU** : Plan de Déplacement Urbain • **PIC** : Pôle d'Innovation Constructive •
PIL'ES : Pôle d'Intelligence Logistique Europe du Sud • **PLH** : Programme Local de l'Habitat • **PLU** :
Plan Locaux d'Urbanisme • **POHI** : Programme d'Orientation pour l'Hébergement en Isère • **RAM** :
Relais Assistante Maternelle • **RNR** : Réserve Naturelle Régionale • **SMND** : Syndicat Mixte Nord
Dauphiné • **TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères • **VAE** : Vélo à Assistance Électrique

Communauté d'Agglomération

Porte de l'Isère (CAPI)
17 avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tel : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication :

Alain Cottalorda

Directrice de la Rédaction :

Yasmina Hattabi

Rédaction :

Les services CAPI / Harmony Gras

Mise en page :

studio.abourgeois@gmail.com

Impression :

Imprimerie Fouquet Simonet,
38300 Bourgoin-Jallieu

Crédits photos :

© Services Communication
© Christian Chevallier
© Fotolia.com
© iStockphoto.com
© ULM 38
© Ville de L'Isle D'Abeau (ECOQUARTIER
CHAMPOULANT - SUITE EUROPAN 10 - Architectes
MOOTZ et PELE - Aménageur EPANI)
© Médiathèque Lafarge - Claude Cieutat

Photos de la une :

© Christian Chevallier

Iconographie :

Service communication





DEVELOPPEMENT
DURABLE

CAPI
L'AGGLO

17 avenue du Bourg BP 90592 38081 L'Isle d'Abeau Cedex - **Tél** : 04 74 27 28 00 - **Fax** : 04 74 27 69 00 - **Email** : capi@capi38.fr - www.capi-agglo.fr

Contacts : Harmony Gras chargée de mission développement durable - hgras@capi38.fr

Matthieu Guédon chargé de mission Plan Climat - mguedon@capi38.fr